

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2016-97 du 3 mars 2016 portant habilitation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1630118S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2000-076 du 22 mai 2000 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2014-86 du 27 mars 2014 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2014-124 du 5 mai 2014 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2014-155 du 26 mai 2014 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2014-172 du 17 juin 2014 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

En application des articles L. 5313-1 à L. 5313-3 et R. 5412-1 du code de la santé publique, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales les inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dont les noms suivent :

M. Amar GHELAB, ingénieur biomédical.

Mme Céline DUGUE, ingénieur en génie biologie.

M. Daniel ROQUE, titulaire d'un DESS de pharmacie industrielle.

M. Abdelaali SARAKHA, pharmacien inspecteur de santé publique.

M. Jean-Christophe BORN, ingénieur.

Mme Kheira HAMADI, docteur en pharmacie.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 3 mars 2016.

Le directeur général,
DR D. MARTIN